



éco quartier

Formation
EcoQuartiers et montage
économique des
opérations
d'aménagement durable



L'enjeu principal de l'aménagement relève de la question de son financement : on ne financera pas aujourd'hui la ville de demain comme l'on a pu financer la ville d'hier, tant les leviers de création de la valeur urbaine évoluent. L'intégration du développement durable, du changement climatique, du retour à une certaine territorialisation de l'économie ou encore des transitions numériques et démographiques impactent fortement les aménageurs dans la conduite de leur action et dans le financement d'opérations d'aménagement qui répondent aux besoins de tous.

Au-delà de la connaissance des acteurs de l'aménagement, il convient donc d'**identifier les leviers mobilisables et les possibilités d'optimisation du montage économique** d'une opération d'aménagement selon les spécificités du contexte dans lequel elle s'inscrit.

Programme :

1er jour :

- Accueil des participants
- Tour de table, présentation du déroulement, objectifs de formation et contextualisation des enjeux.
- Introduction : Les enjeux de l'aménagement durable et de son financement.
- Les acteurs de l'aménagement : leurs outils et leurs modes d'action ;
- Les leviers d'actions des collectivités : planification, fiscalité, foncier, financement des équipements, programmation.

2è jour :

- L'approche foncière avec l'EPF : la question de son repérage, de son portage et de sa valorisation, les outils et l'impact sur le bilan
- Le rôle de l'aménageur dans une opération d'aménagement durable : quels leviers d'optimisation à son niveau ?
- La programmation : réaliser des projets répondant aux besoins de tous.

3è jour :

- Exercice pratique en sous-groupes (avec ordinateur portable).
- Exercice pratique : debriefing, retours des groupes et debriefing général, débats avec la salle et retours d'expérience, introduction de la notion de coût global et retour sur le test de l'outil financier.
- Conclusion et évaluation de la formation.



Informations utiles et inscriptions :

QUAND ?

Du 03 au 05 octobre
2017

Date limite d'inscription :

15 septembre 2017

Nombre de stagiaires limité à 25

OÙ ?

CVRH Aix en Provence
Pôle activités
680 rue A Einstein
13593 Aix en Provence cedex 3

Formation gratuite
Frais de déplacement à la charge des participants

Vos contacts pour vous inscrire :

Chef de projet : Jean-Pierre Castagneyrol
jean-pierre.castagneyrol@developpement-durable.gouv.fr

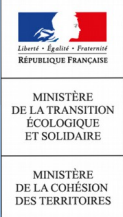
tél : 04 42 16 62 03

Centre Ministériel de
Valorisation des
Ressources Humaines

CVRH d'Aix en Provence

Fiche d'inscription à la formation
**EcoQuartiers et montage économique
des opérations d'aménagement durable**

03 au 05 octobre 2017



Chef de projet : Jean-Pierre Castagneyrol
jean-pierre.castagneyrol@developpement-durable.gouv.fr

Horaires : 9h30 - 17h00

Date de clôture des inscriptions :
15 septembre 2017

Localisation : CVRH Aix en Provence
Pôle activités
680 rue A Einstein
13593 Aix en Provence Cedex 3

Le candidat

Catégorisez votre formation selon le décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 :

- Adaptation immédiate au poste de travail (T1)
- Adaptation à l'évolution prévisible des métiers (T2)
- Développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications (T3)

Nom et prénom du stagiaire :

Attentes et motivations (obligatoire)

Grade et catégorie (A-B-C) :

Collectivité :

Fonction :

Coordonnées

Téléphone

Messagerie

Adresse professionnelle

Signature du stagiaire

**Avis et visa du chef de service
(si concerné)**

**Date limite d'inscription le 15 septembre 2017 à l'adresse suivante
jean-pierre.castagneyrol@developpement-durable.gouv.fr**

Avec copie à : DDCF.CVRH-AIX.CMVRH.FORCQ.D.DRH.SG@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR